
Ça percute !

Le 15 mai 2009, au collège de Fenouillet en Haute-Garonne, une enseignante est attaquée d'un coup de couteau par un élève de 5e puni la veille pour un devoir non fait. Treize jours plus tard, Nicolas Sarkozy, dans une intervention bien sûr très médiatisée, annonce son programme de lutte contre l'insécurité, suivant ainsi les conseils de son ministre de l'Éducation Xavier Darcos :

- « les personnels de direction et d'encadrement recevront une habilitation spécifique qui leur permettra de faire ouvrir les cartables et les sacs »
- « chaque recteur (pourra) disposer d'une équipe mobile d'agents »
- « Possibilité d'ouvrir la réserve civile de la police nationale » (retraités, volontaires) pour sécuriser des établissements scolaires
- « moyen fondamental de la politique de sécurité », l'utilisation de la vidéo surveillance et l'installation de portiques électroniques dans les établissements scolaires.

Le gouvernement adopte ici un schéma désormais classique :

- une réaction à chaud qui veut paraître musclée du type « Vouloir c'est pouvoir » (c'est Victor Hugo qu'il assassine !)
- une exploitation éhontée de la détresse suscitée par le drame de Fenouillet
- une application systématique de ce que Naomi Klein nomme « la Stratégie du Choc » ; la journaliste canadienne a démontré, en effet, comment les gouvernements profitent des contextes les plus tourmentés pour mettre en œuvre des réformes économiques néolibérales majeures qui seraient impossibles en temps normal.

Le drame de Fenouillet est exploité en un temps record pour activer des mesures 100% sécuritaires. A 10 jours des élections européennes, c'est une aubaine politique et idéologique. C'est aussi une manne économique avec l'occasion de développer le marché juteux de la vidéo surveillance et des portiques électroniques.

La Fédération Sud Education dénonce ces mesures sécuritaires qui généralisent le soupçon, le contrôle social, et la répression à l'encontre des plus précaires, le recours à une surveillance électronique globale dans les établissements scolaires qui constitue un degré supplémentaire dans la valorisation des méthodes anti-démocratiques aux dépens des valeurs éducatives et citoyennes censées y être transmises.

Ces moyens ne permettent non seulement pas de compenser la diminution organisée de l'encadrement humain dans les établissements, mais ils sapent les fondements de l'institution scolaire et la crédibilité de ses représentants.

Au collège de Fenouillet, des enseignants avaient dénoncé les classes surchargées et avaient demandé le classement de leur établissement en ZEP ; des parents d'élèves avaient déploré le manque d'Assistante sociale et de Conseiller d'Orientation.

Est-il sain, pour le futur citoyen, de lui faire croire qu'il sera mieux – plus libre car plus en sécurité – dans un environnement où l'on diminue constamment la présence humaine mais où l'électronique assure le contrôle social ?

Il est utile de rappeler à Sarkozy qui prétend s'inspirer de Victor Hugo que « celui qui ouvre une école ferme une prison ».

Saint Denis, le 29 mai 2009